

La mort de Guy Giguère et Gilles Martel

M. Abel criminellement responsable

par André BELLEMARE
SHAWINIGAN — Après une audience de plus de quatre heures, l'enquête du coroner présidée par le coroner du

district de St-Maurice, le Dr L.-P. Janelle, a démontré que Martial Abel était criminellement responsable de la mort de Guy Giguère et de Gilles Martel qui ont perdu la vie à la suite d'une collision d'automobiles survenue dans la nuit du 29 au 30 octobre dernier. C'est la conclusion à laquelle sont arrivés les cinq membres du jury composé de MM. J.-P. Blais, Gilles Dallaire, J.-Antonio Dupont, Jacques Dupont et Alide Vincent.

L'instruction de l'enquête a été tenue à la morgue de la maison Oscar St-Ours de Shawinigan.

Les policiers Vital Carignan et Marcel St-Arnaud sont venus expliquer les circonstances de l'accident d'après les constatations qu'ils ont effectuées à ce moment-là. Un chauffeur de taxi, M. Paul Villemure, qui précède la voiture de marque Austin dans laquelle se trouvaient les deux victimes, a relaté brièvement ce qu'il a vu la nuit du 29 octobre. Un autre témoin de l'accident mortel, Claude Dugré, raconte que sa voiture avait été doublée par celle d'Abel peu avant que celui-ci n'entre en collision avec la voiture Austin. Le témoin dit en substance qu'il a vu l'auto de marque Valiant de Martial Abel zigzaguer sur le boulevard St-Sacrement et aller donner contre le véhicule des victimes, venant en sens inverse, à l'angle de la rue Champlain.

Deux passagers de la voiture d'Abel, Jules Deziel et Gilles Deschênes, ont raconté tour à tour les péripéties de la nuit du 29 octobre. Après avoir écouté une session dans une taverne, ce soir, les témoins ont dit qu'ils avaient visité quelques clubs et hôtels de Mont-Carmel, Grand-Mère et Trois-Rivières. Deziel et Deschênes ont enchaîné en racontant que Martial

Abel avait doublé une auto après le feu vert au coin du boulevard Des Hérités et de la rue Bellevue. Un véhicule a ensuite doublé celui des témoins à droite du chemin. Puis, toujours d'après les dépositions des témoins, le conducteur Abel a donné un "coup de roue" vers la gauche du boulevard St-Sacrement et un autre à droite pour reprendre son chemin. Arrivés près de la rue Champlain, les compagnons de Martial Abel ont dit qu'ils avaient vu apparaître deux phares et, quelques secondes plus tard, la collision mortelle se produisait. Deziel précisa que leur voiture était à gauche de la rue après l'accident. Il ajouta qu'au moment de l'impact, Abel devait rouler à une vitesse d'environ 40 à 45 milles à l'heure, son témoignage fut corroboré par celui de Deschênes.

Deux amis des victimes, Roger Boivin et Jocelyn Crête, blessés tous deux dans cet accident, furent appelés à témoigner par la suite. Le premier dit que les quatre étudiants avaient passé la soirée du 29 octobre dans deux salles d'écoles où ils avaient dansé. Après la veillée, le quatuor avait décidé d'aller à Grand-Mère. Boivin témoigna qu'il vit venir l'auto d'Abel. Celui-ci circulait à sa gauche. Le conducteur Guy Giguère obliqua vers la droite en même temps que la voiture de Martial Abel qui emprunta aussi le même côté de la rue St-Sacrement. Puis ce fut la collision.

Jocelyn Crête corrobora en tous points les dires de son compagnon. Le témoin-clé dans cette enquête, Martial Abel, donna un récit clair des faits qui précéderent l'impact. Il répéta, à peu de choses près, les affirmations de ses deux amis Deziel et Deschênes. Il donna de nouveau la liste des endroits où il s'est trouvé en compagnie des deux autres le soir du

29 octobre. Il y eut, cependant, désaccord avec le témoignage de ses copains quant à la quantité de boisson absorbée ce soir-là. Le principal témoin fit part aux membres du jury qu'il ne se souvenait plus du tout de ce qui s'était passé pendant les moments précédant immédiatement l'accident. Martial Abel a subi un choc cérébral qui a provoqué l'amnésie.

Le lieutenant-détective Raymond Richard et le détective Alde Gilbert, interrogés par le procureur d'Abel, Me Pierre Deschênes, n'ont pu affirmer que le conducteur Abel montrait des signes d'un homme ivre après l'accident.

Les jurés devaient délibérer pendant environ cinq minutes avant de revenir dans la salle d'audience et rendre un verdict de responsabilité crimi-

nelle à l'endroit de Martial Abel relativement aux décès de Guy Giguère et Gilles Martel, morts des suites d'un accident de la circulation, le 30 octobre dernier à Shawinigan.

Un jury du coroner lui ayant imputé une responsabilité criminelle, la veille, dans le cas de la mort de Guy Giguère et de Gilles Martel, Martial Abel comparait, hier matin, devant le juge Leon Girard, en Cour des Sessions de la Paix, pour répondre à une accusation de conduite dangereuse sur un chemin public.

L'accusé, représenté par Me Pierre Deschênes, reconnu immédiatement sa culpabilité.

En conséquence de quoi, le président du tribunal condamna le prévenu à payer une amende de \$400 plus les frais. De plus, le permis de conduire de

Martial Abel a été révoqué pour une période de trois ans. A défaut de payer, l'accusé devra passer six mois en prison. Me Raymond Grenier occupait pour la Couronne.

PALACE
GRAND MÈRE
Lun. à Sam. 12 au 17 déc.
"LE CORNIAUD"
avec Bourvil
et Louis de Funès
aussi
"LE BOURREAU DE LONDRES"

AUDITORIUM
SAMEDI A MARDI
(programme double)
"SANS CEREMONIE"
Avec: Louis de Funès et Jaqueline Maillan
AUSSI:
"MARCHAND D'ESCLAVES"
(couleur et cinémascope)
Avec: Michelle Girardon et Kirk Morris

CAPITOL
SAMEDI A MARDI
(programme double)
"L'AMOUR EN QUATRIEME VITESSE"
(couleur)
AVEC: ELVIS PRESLEY
AUSSI:
"G'EST ARRIVE A NAPLE"
(couleur)
Avec: Clark Gable et Sophia Loren

ROXY
Pour toute la semaine
(Programme double)
"LE GENDARME DE ST-TROPEZ"
(cinémascope et couleur)
Avec Louis de Funès, Genevieve Grad
AUSSI:
"INTERPOL CONTRE STUPEFIANTS"
avec: Adrian Hoven, Anne Smyrner


CARTIER
SAMEDI A MARDI
(PROGRAMME DOUBLE)
**ENFIN!
LE FILM
QUI TIENT L'AFFICHE
A MONTRÉAL
DEPUIS ... 1 AN!**

EXPLOSIF!
Les sentiments du réalisateur pour la vie primitive sont décrits ici d'une façon extrêmement captivante!
—Allen Cook, World Telegram


sources FRANÇAIS
Onibaba

 Grand Prix du Sphinx
 pour LE MEILLEUR FILM
 MEILLEUR Scénario
 MEILLEURE Photographie
 MEILLEURE Interprétation
AUSSI:
"PATROUILLE DANS LE PACIFIQUE"
(COULEURS)
Avec: Walter Giller, Mae Flarr

L'école St-Jean-Bosco est dotée d'une autre fournaise
GRAND-MÈRE (D.L.) — Les membres de la commission scolaire de Grand-Mère ont décidé d'améliorer la situation à l'école St-Jean-Bosco en ce qui a trait au système de chauffage. Ils répondent ainsi à un désir déjà exprimé par les parents des élèves fréquentant cette école.
Lors de leur dernière réunion, ils ont accordé un contrat à Henri Toupin Enr. pour l'installation d'une seconde fournaise à cet endroit. Ce dernier a exigé un montant de \$5,000 pour l'exécution de ces travaux.
Deux autres soumissions ont été reçues soit de Venues et Fils qui demandait \$5,995 et J. L. Lacerie et Fils Ltee, qui exigeait \$8,500. Trois autres entrepreneurs en plomberie de la ville ont été invités à soumettre un prix mais ils ne l'ont pas fait.
Cette décision a été prise dans le but d'accorder un meilleur confort aux élèves de cette école. L'an dernier, il est arrivé que cette fournaise a fait défaut et il faisait froid lorsque les élèves se présentaient en classe le matin.
Les commissaires désirent assurer les parents de ces élèves que la chose ne se repro-

EN VEDETTE AU

"GILLES LATULIPE"
ET
"ROBERT DESROCHES"
SENSATIONNELS COMEDIENS
SOLANGE PROVOST
chanteuse, M.C.
KATINA DAVIES
danseuse
Heures des spectacles sur fin de semaine:
Samedi: 9h.30, 11h.15, 12h.45
Dimanche: 4h.30, 8h.30 10h.
ENTREE LIBRE
le dimanche à 4h.30



Joyeux Noël et Bonne Année à tous nos assurés.
Merci de votre confiance.


M. Gaston Garceau M. Emilien Martel
GARCEAU & MARTEL ASS.
Le bureau qui assure
Service — Sécurité — Satisfaction
483, 6e Avenue Grand-Mère 538-8626

NATIONAL
GRAND MÈRE
SAM. DIM.
17 - 18 DEC.
Michel Auclair
Claude Dauphin
Michelle Mercier
SYMPHONIE POUR UN MASSACRE
en couleurs
AUSSI:
TRIOMPHE DES DIX
Le plus grand massacre de tous les temps.

PALACE
GRAND MÈRE
Dimanche à Vendredi.
Déc. 18 au 23
TRAHISON SUR COMMANDE
TECHNICOLOR
avec William Holden et Lilli Palmer.

... and now there was no time to talk—
ONLY TO LOVE!
"A MUST!"
... A HEART-TWISTER FOR THOSE WHO LIST TO LOVE!
—New York Times
"Suspense-filled... an remarkable because the basic plot is TRUE!"
—Life Magazine
Aussi Dominguez Crox Alvarado dans
LE MONSTRE SANS VISAGE

SUGGESTIONS DE NAP. BOISVERT
pour des

Cadeaux

A BON MARCHÉ
GAUFRIERS SEULEMENT \$4.95
BOUILLOIRES ELECTRIQUES UNE AUBAINE A \$5.95
Vaste choix de
FAUTEUIL DE REPOS
recouverts de vinyle ou tissu nylon
A PARTIR DE SEULEMENT **\$29.95**
A TRES BAS PRIX
GRAND CHOIX DE
TELEVISEURS ET STEREO
de marques réputées
ADMIRAL — ELECTROHOME — FLEETWOOD

D'IMPORTANTES REDUCTION SUR NOS
POELES - REFRIGERATEURS MOBILIERS de SALON et de CUISINE
QUI VOUS SONT OFFERTS DANS TOUS LES STYLES
Assortiment complet de
LAMPES TABLEAUX MIROIRS SECHOIRS A CHEVEUX COUVRE-LITS DRAPS NAPPES etc.
Livrés sans surcharge avec emballage des fêtes
POUR MIEUX VOUS SERVIR
NOUS SERONS OUVERTS TOUS LES SOIRS
à compter de lundi 19 déc. jusqu'au vendredi, 23 incl.
Pour de la qualité et de bons prix voyez toujours
NAP. BOISVERT
L'endroit idéal où c'est toujours
BEAU — BON ET PAS CHER
452, 4^e RUE SHAWINIGAN TEL.: 537-7207
Membre du Concours ETOILE (Demandez vos coupons)

Débat orageux sur la question concernant l'architecte Blais à la régionale St-François

Les contrats pour l'école d'Acton Vale ne sont pas signés

M. Phil Blouin veut une présence des municipalités

Le directeur du bureau régional de l'Expo satisfait du travail accompli par le comité

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le directeur du bureau régional de l'Expo 67, M. Phil Blouin, était de passage



M. Phil Blouin

Après avoir présenté un tour de chant à la Place Drummond pour le bénéfice des clients, le groupe fut reçu au domicile du Dr Gaetan Carrier pour une soirée des mieux réussies, et une réception intime au cours de laquelle les Peintres se sont de nouveau fait entendre.

Les Peintres de la Gamme célèbrent leur anniversaire

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) Les Peintres de la Gamme ont célébré avec éclat jeudi soir le premier anniversaire de la fondation de leur chœur de chant, dirigé par Mme Marielle Carrier, qui connaît d'éclatants succès depuis sa fondation.

Dans le but de souligner ce premier anniversaire de brillante façon, Mme Carrier recevait à son domicile de la rue Ferland, les membres de cette nouvelle chorale mixte, de même que quelques personnalités de Drummondville, dont S. H. le maire Philippe Bernier et son épouse, M. et Mme Gérard Veilleux, M. et Mme John Saba, le greffier de la cité, M. Louis-Philippe Langevin et son épouse et quelques autres.

McGill honorera sept juristes

MONTREAL (P.C.) — L'Université McGill décernera des doctorats honorifiques en droit à sept éminents juristes venant d'Angleterre, de France, des Etats-Unis et du Canada au cours d'une cérémonie spéciale qui aura lieu le 21 janvier prochain à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice de la faculté de droit.

Les sept juristes ainsi honorés sont: le juge en chef Earl Warren de la Cour suprême des Etats-Unis; le juge en chef Robert Taschereau de la Cour suprême du Canada; Lord T. Denning de Londres, Angleterre; le professeur Jean Carbonnier de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, France; le juge retraité Ivan C. Rand de la Cour suprême du Canada; le professeur Maximilien Caron, ex-doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal et juriste canadien-français éminent et enfin le juge en chef adjoint G.S. Chalmers de la Cour supérieure du Québec.

Morts accidentelles dans les cas Marcotte et Couture

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus hier soir, au palais de justice de Drummondville à l'issue d'enquêtes présidées par le Dr René Millet, coroner du district en rapport avec la mort de deux personnes survenues récemment.

à Drummondville hier midi pour rencontrer les principaux citoyens de la ville, ainsi que les représentants des diverses associations locales, pour leur exposer les avantages qu'apportent à chacune des municipalités de la région métropolitaine, l'exposition universelle de l'an prochain.

Le distingué visiteur a ainsi répondu par sa présence dans notre région, à la mission qui a été assignée aux cinq bureaux régionaux ouverts dans tout le Canada par la compagnie de l'Expo: centraliser les moyens d'information dans chaque comté; former des comités locaux et régionaux et établir des liens étroits avec le bureau régional, inciter à une

participation plus sentie les municipalités et les industries, mais en leur faisant savoir auparavant ce qu'elles peuvent faire pour l'Expo et ce que l'Expo peut leur valoir.

M. Blouin a appris avec plaisir qu'un comité de l'Expo était déjà à l'oeuvre à Drummondville, sous la responsabilité de la Chambre de Commerce du comté. Celle-ci tient régulièrement des réunions d'informations avec ses membres pour discuter du travail à accomplir avant l'ouverture officielle de l'Expo et des avantages nombreux que pourra en retirer notre ville, qui est admirablement bien située pour attirer un flot de visiteurs durant les six mois de l'expo.

Il ne faut pas oublier messieurs, que les visiteurs qui passeront par votre ville pour se rendre à Québec ou à Montréal, voudront aussi profiter de l'occasion pour visiter votre ville. Il s'ensuivra une excellente publicité pour des années à venir. Les touristes venant d'outre-frontières pourront alors constater que le Québec est une province accueillante et bien à la page, et cela peut vous amener de nouvelles industries et même un surplus de population.

Après avoir fourni une foule d'explications sur le fonctionnement de la compagnie de l'Expo, M. Blouin projeta sur écran un documentaire fort intéressant et nouvellement édité pour montrer ce que sera véritablement l'Expo 67 et démontra en même temps la signification du thème de l'exposition universelle: "Terre des hommes". Quelques questions lui furent ensuite posées et reçurent une réponse très explicative. Chacun est retourné fort bien renseigné sur la "Mise d'oeuvres" qui tombera sur notre territoire l'an prochain.

Présenté par le président de la Chambre de Commerce, M. Lucien Morissette, le conférencier fut remercié par S. H. le maire Philippe Bernier, qui a hérité de toute la documentation nécessaire sur ce que sera l'Expo 67.

Un goûter fut servi aux invités à l'issue de la distribution des cadeaux, et la soirée se poursuivit par des chants de circonstance, interprétés avec brio par ce chœur de chant dont la renommée s'étend déjà au-delà de Drummondville.

chain, à 8.30 heures, en inaugurera une nouvelle thérapie de groupe, cette fois pour les épouses des alcooliques. Toutes les séances de thérapie de groupe sont animées ou orientées par un des membres de l'équipe thérapeutique.

La thérapie, soit individuelle, soit de groupe, vise un objectif à plusieurs étapes: aider le patient d'abord à comprendre son problème, ensuite à l'accepter lui-même et à accepter dans sa situation ce qui est irrévocable. Il faut ensuite trouver en lui-même, et avec l'appui du groupe et de Dieu, les ressources nécessaires pour rétablir l'équilibre dans sa vie et reprendre ses responsabilités négligées.

Le traitement de groupe pour les hommes alcooliques se donne le vendredi soir à 8.30 heures. Les femmes alcooliques ont leur réunion le lundi soir, et des lundi prochain, à 8.30 heures, en inaugurera une nouvelle thérapie de groupe, cette fois pour les épouses des alcooliques.

Les délégués semblent satisfaits de l'heure de leur assemblée, qui est fixée à 10 heures. Il n'est pas question de la changer. Le président Marcel Proulx a cependant demandé au secrétaire-trésorier que tout ce qui regarde le pointage soit discuté par les commissaires avant le début de leur assemblée, afin que les délégués puissent prendre connaissance des décisions.

Lors d'une récente assemblée des membres de l'Alliance des enseignants de la régionale St-François, une hausse de \$5.00 a été fixée sur le prix de la cotisation. M. Hervé Lavoie, président de l'Alliance, a demandé aux dirigeants de la régionale, mercredi, de prélever ce \$5.00 additionnel sur le salaire des professeurs. M. Gérard Jutras s'y est opposé, prétextant que l'employeur ne pouvait agir ainsi sans une signature de chacun des employés. Le cas sera soumis prochainement à Me Michel Duchesne.

Non seulement la Régionale manque d'argent pour payer son personnel mais elle manque également de papier pour faire ces chèques. Les commissaires ont autorisé la firme Burroughs à effectuer des changements sur leur machine comptable et à leur faire imprimer



LES PERSONNES qui passeront ces jours-ci en face de l'hôtel de ville remarqueront que pour la période des fêtes, on a installé sur la place du centopathe, un immense sapin. Juste en face de l'hôtel de ville se trouve également la crèche et on note cette année de chaque côté des portes centrales de l'édifice civique, deux petits sapins. Le soir tous ces artifices brillent comme il va de soi, de mille et un feux.

Les dangers d'incendie sont plus fréquents à l'approche des Fêtes

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Il est toujours de mise aux temps des Fêtes de mettre la population en garde contre certains dangers d'incendie plus fréquents à cette époque de l'année. Le lieutenant-instructeur André Houle se permet d'en signaler les principaux dans un communiqué qu'il nous fait parvenir.

"A ce temps-ci de l'année, de dire le lieutenant-inspecteur, il faudrait apporter une attention toute spéciale aux items suivants: Installer le pied du sapin de Noël dans un récipient rempli d'eau afin d'éviter qu'il ne sèche et prenne facilement feu. S'assurer que les circuits des lumières de Noël sont en bon état de servir, et placés de façon à ce que les lumières ne touchent pas aux ramures du sapin.

Que les décorations électriques ne touchent pas aux tentures rideaux et autres matières inflammables et ne demeurent pas allumées toute la nuit ou lorsque personne n'est à la maison. Qu'il n'y ait pas de surcharge de courant, multiplication des extensions sur une même prise et d'empiéter les fils derrière des amoncellements de papier à l'arrière des meubles et des tentures.

Prendre le temps, après les soirées familiales ou réunions des fêtes, de s'assurer que les cigarettes soient bien éteintes et que les cendriers soient bien nettoyés chaque soir. Etre d'une grande prudence lorsque vous devez utiliser l'emploi de chandeliers décoratifs et de placer ces derniers dans un récipient assez grand et à l'épreuve du feu.

Eviter que les enfants ne s'amuser avec les fils électriques, les lumières du sapin, les décorations électriques, les boissons et les allumettes.

Ne pas employer des circuits électriques de lumières servant à l'intérieur pour les installations à l'extérieur. Ne pas encombrer les portes et chassis de l'arbre de Noël ou encore installé trop près des tentures et meubles. S'assurer que le feu des foyers domestiques est bien protégé contre les éclats de bois et presque éteint avant de sortir ou de se coucher. S'abstenir en tout temps de fumer au lit.

Faire attention à la graisse à frire lors des roisseries de Fêtes car cela peut provoquer un désastre. Etouffer rapidement le feu et se servir de bicarbonate de soude (soda). En résumé, ajoute le lieutenant-inspecteur, il faut être conscient des dangers qui nous entourent et qui, par notre négligence nous surprendront par un incendie pour nous rappeler notre négligence.

La prévention des incendies doit être notre souci pour de joyeuses fêtes.

66 plaintes à la sûreté

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un total de 66 plaintes diverses ont été enregistrées au bureau de la sûreté municipale durant le mois de novembre, dont 30 pour vols de bicyclettes, 4 de véhicules-moteur, 24 pour dommages à la propriété, méfaits et délits de fuite, et une pour vol avec effraction.

Ces 66 plaintes ont rapporté la somme de \$12,387 à leurs auteurs, mais les agents ont récupéré \$9,506 pour les plaignants. Les dommages à la propriété ont été de \$564 mais de ce montant, \$497 ont été remboursés.

Les meilleurs simples vont à Lefebvre et Denise Lavoie

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Jean-Denis Lefebvre et Denise Lavoie se sont mis en évidence, jeudi soir, dans la ligue St-Philippe, à la salle de quilles Champion, en roulant respectivement un simple de 204 et 187. Le plus haut triple, chez les hommes, au cours de cette soirée, a été accompli par Yvon Beaulieu avec 507 et chez les femmes, par Gaëlane Verville avec 475.

Dans les rencontres par équipe, le Bergeron Texaco a disposé facilement du club Acton au compte de 4 à 0. L'Épicerie Léveillé et la Lingerie Beland ont défait chacun de leur côté le Reception Pavillon et le Simard et Fils par le pointage de 3 à 1. Le Côté Transport et le Barbier Lefebvre ont annulé 2-2 ainsi que le Fatio Bloc Lemaire et le Boulangerie Beaulieu.

L'épicerie Léveillé continue à dominer dans le classement des équipes. Elle présente actuellement une carte de 39 points comparativement à 37 pour son plus proche adversaire.

Classement: Épicerie Léveillé, 39; Côté Transport, 37; Reception Pavillon 36; Lingerie Beland, 36; Bergeron Texaco, 32; Patio Lemaire, 27; Barbier Lefebvre, 25; Simard et Fils, 25; Boulangerie Beaulieu, 25; Club Actif, 16.

Ligne la réforme

Des changements pourraient être effectués

Le gérant-général des Aigles entend bien "rencontrer" les joueurs dès ce soir

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Les Aigles de Drummondville sauteraient à nouveau sur le podium du centre civique, demain après-midi, pour tenter de remporter une victoire aux dépens des Gaulois de St-Hyacinthe, dans une joute régionale de la ligue Provinciale Senior.

Dimanche dernier, alors qu'ils affrontaient les Gaulois dans leur repaire, les Aigles y avaient laissé des plumes en perdant 2 à 1. La rencontre de demain leur permettra peut-être de venger cet échec.

Four le club local, cette joute est extrêmement importante car un gain sur l'équipe mackinac, le remettrait sur la liste des meneurs, les Castors de Sherbrooke. Les Aigles demeureraient tout de même au troisième rang mais se rapprocheraient à un point seulement des Gaulois qui détiennent la deuxième place avec 23 points. Avenant une défaite, les échoueraient tout simplement dans la cave, à condition bien sûr que Victoriaville ait raison des Castors, dans l'autre partie au programme de la fin de

Classement: Ben Leclerc, 32; Pharmacie Pepin, 32; Fournier Huile, 28 1-2; Gen. Manufacturing, 27; Dubois et Lapointe, 25 1-2; Motel Albatros, 25; Taverne Moderne, 24 1-2; Sweeden Frosty Treat, 24; Nettoyage François, 22 1-2; Rest. Mandarin, 19.

Deux firmes d'experts-consultants offrent leurs services à la régionale

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Deux firmes d'experts-consultants ont offert leurs services à la régionale St-François, pour "débrouiller les cartes" et structurer ses cadres. Il s'agit des ingénieurs Côté, Leclair, Langlois et Boisvert de Montréal, associés à la firme d'experts "Consultants" ainsi que René de Cotret et Cie, associé à la firme Prince Waterhouse.

Les commissaires n'ont pas encore fait leur choix. M. J. A. Savoie et Gérard Jutras, doivent rencontrer les experts de la première firme dès lundi prochain. Ils attendront donc d'avoir les cotations de cette maison avant d'accorder un contrat à l'une ou à l'autre. On sait que M. Jutras et Savoie ont été autorisés à procé-

DRUMMONDVILLE (S.B.) — La régionale St-François ne signera pas les formules de contrat du ministère avec l'architecte Ferdinand Blais pour l'école d'Acton Vale, tant que celui-ci n'aura pas produit sa note pour les travaux préliminaires qu'il a effectués sur deux autres projets. Cette décision des commissaires est le résultat d'un vote après un long débat qui s'est avéré très orageux.

Par une résolution adoptée à une séance précédente, les commissaires avaient fait savoir qu'ils répartissaient le travail entre les architectes Paul Labranche et Ferdinand Blais. M. Labranche s'est vu accorder le projet du complexe de Drummondville et M. Blais celui de l'école d'Acton Vale. Il avertit que depuis ce temps rien n'a été fait concernant l'école d'Acton Vale parce que le contrat avec l'architecte n'a pas été signé.

C'est le commissaire Robert Ouimet qui a soulevé la discussion à la table des commissaires, mercredi en désirant connaître l'opinion des délégués sur l'affaire. Or, ceux-ci n'étaient pas au courant des faits et leur président, M. Marcel Proulx, a dû leur donner des explications et leur lire certains documents figurant dans la correspondance.

Cause du retard

Selon le président Gérard Jutras, si les travaux ont été retardés pour l'école d'Acton Vale, c'est dû à l'architecte Ferdinand Blais qui n'a pas encore produit son compte, comme les commissaires le lui avaient demandé un mois auparavant.

M. Jutras n'a pas ménagé ses paroles et il a fait une nouvelle sortie sur la façon dont les architectes procèdent avec la commission scolaire: "Si ce sont les architectes qui doivent mener les commissaires, à-t-il dit, je n'ai plus rien à faire. Que l'architecte respecte les conditions qu'on lui a fixées et on verra par la suite."

Me Paul Rousseau, qui était d'avis que le contrat devait être signé le plus tôt possible, afin de ne pas retarder le début des travaux inutilement, a alors expliqué que M. Blais était en société avec feu M. Gérard Malouin. "A la mort de l'un d'eux, l'autre est responsable", M. Rousseau a fourni ces explications après avoir pris connaissance d'une lettre qui a été lue un peu plus tard aux délégués.

La missive provenait des procureurs Biron et Raymond, de Drummondville. Ceux-ci mentionnaient dans cette lettre qu'il était impossible à l'architecte Blais de produire un compte dans le délai demandé à cause de la succession de M. Malouin. Les avocats affirmaient cependant être en mesure de le faire dans les prochains jours.

M. Jutras a lancé à un moment donné: "Je me suis laissé dire que M. Blais veut nous envoyer un compte de \$100.00 pour le temps qu'il a travaillé aux trois projets. Si tel est le cas, je suis d'avis qu'il ne mérite pas qu'on lui laisse le contrat de l'école d'Acton Vale."

Me Rousseau a rétorqué: "Vous allez sans doute changer de résolution si M. Blais produit ce compte pour donner l'école d'Acton Vale à M. Labranche et l'autre à M. Blais. Vous profitez du fait que M. Malouin est mort pour faire du chantage. Je commence à connaître les dessous de l'affaire."

En réponse à cette tirade, M. Jutras a dit: "Je me suis informé au ministère et on m'a dit de ne pas signer le contrat tant que M. Blais n'aura pas produit sa note."

Comité d'éthique

Au cours de toutes ces discussions, M. Jutras a rappelé que le comité d'éthique professionnelle des architectes avait eu saisi de l'affaire.

"J'ai su que M. Labranche avait eu gain de cause devant le comité d'éthique," a dit M. Jutras.

Se rendant à la demande du commissaire Ouimet, les délégués ont non seulement donné leur opinion mais ils ont recommandé aux commissaires, par résolution, que le contrat soit signé immédiatement avec l'architecte Ferdinand Blais. M. Abel Grondin a enregistré sa dissidence.

Vote

"Pour faire suite au vote exprimé par les délégués je propose que les formules du contrat soient signées séance tenante," a déclaré Me Rousseau.

Le secrétaire-trésorier ayant pris note de cette proposition, M. Proulx proposa en amendement la réponse de M. Blais avant qu'il s'engage avec ce dernier.

C'est la proposition de M. Proulx qui a été adoptée alors que MM. Jutras, Proulx, Pénin et Savoie ont voté pour et MM. Rousseau, Ouimet et Bergeron contre.

Le gérant-général des Aigles, M. Roland Bolduc, n'est pas de bonne humeur ces temps-ci. C'est l'impression qu'il nous a donné hier. Dès ce soir, à l'issue de la séance d'entraînement, il prévoit rencontrer tous ses joueurs dans la petite salle à l'arrière du centre civique.

Hier, il a parlé de changements, de fêtes qui s'effectueraient et même de sanctions.

M. Bolduc a révélé qu'il avait envoyé au cours de la journée d'hier, un télégramme au président Len O'Donnell, lui demandant de bien vouloir sévir contre le président des Castors, Me Camille Messara, pour la façon dont ce dernier s'est conduit jeudi soir à Sherbrooke.

Le chef de l'organisation des Castors se serait donné en spectacle ce soir en allant "harceler" le joueur de défense Jean Therrien, du Drummondville, sur le banc des pénalités. Un policier aurait même dû intervenir, selon ce qui nous a été rapporté.

Tenant compte de ce qui a été dit à l'assemblée de la ligue lundi dernier, M. Bolduc est d'avis que le président O'Donnell devrait imposer une sanction à Me Messara.

Il appert cependant que ce ne sera pas très facile car le président des Castors est avocat. Me Messara a déjà déclaré d'ailleurs, au cours de l'assemblée de lundi dernier, qu'il se faisait fort de défendre ceux qui seraient sous le coup d'une sanction imposée par la ligue et concernant leur "conduite".

Hamel, Malouin & Associés

- Ingénieurs-Consultants
Mécanique
Structure
ELECTRICITE
Municipal

Boul. Lemire Drummondville 478-4151
78, Place 21 Mars Nicolet 293-5861

Même si la convention de travail d'une durée de trois ans n'était signée que depuis 16 mois à la Cie Utex

Augmentation générale de huit cents aux 750 employés

Centralisation du service téléphonique en vue d'accélérer les appels à l'hôtel de ville

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le rapport Dufresne, McLagan, Daignault Inc. présenté au conseil de ville à la suite d'une étude sur l'administration municipale, mentionnait que la section de l'information devrait s'occuper de renseigner les personnes se présentant à l'hôtel de ville ou y communi-

quant par téléphone. Le rapport mentionnait également qu'une étude conjointe devrait être entreprise le plus rapidement possible afin d'avisier aux mesures à prendre pour améliorer le système de communication actuel qui est tout à fait

inadéquat pour les besoins de la ville. A la suite de cette étude et d'un rapport présenté par le directeur des services au conseil, ce dernier autorisait la compagnie de téléphone Bell du Canada à procéder au changement.

Tous les appels téléphoniques seront maintenant centralisés au bureau de la réceptionniste qui se chargera de les transmettre à chacun des postes désirés.

Accélération des appels

Cette centralisation aura pour effet d'accélérer sensiblement tous les appels venant de l'extérieur et permettra un contrôle plus complet des appels dirigés vers l'extérieur.

Afin d'obtenir cinq lignes ayant des numéros consécutifs pour permettre automatiquement le transfert de l'appel à une autre ligne, si la première est engagée, il a fallu annuler toutes les lignes existantes. La population est donc priée de noter qu'à compter de lundi le 19 décembre le numéro de téléphone à composer sera le suivant: 758-8291.

Les membres du conseil s'excusent auprès de la population pour les inconvénients que ce changement aura créés, mais l'on a la certitude qu'il y aura une amélioration sensible aux communications entre la population et le personnel de l'hôtel de ville.

Bertrand Lepage de retour à son poste avec les Tigres

Victoriaville (R.L.) — Bertrand Lepage, que les sportifs de Victoriaville ont vu évoluer qu'une seule fois dans l'alignement des Tigres au centre Jean-Béliveau, sera de retour à son poste demain après-midi alors que les hommes de Lou Pouquin recevront les membres du circuit Len O'Donnell.

Les Tigres de Victoriaville espèrent bien arriver dès demain à l'abri des Castors de Sherbrooke qui, ces derniers jours, accumulent victoire sur victoire. Depuis le début de la saison ni l'une ni l'autre de ces deux équipes ne peut se glorifier d'avoir été tellement meilleure que l'autre et les gains de ces deux clubs ont été partagés.

Lou Pouquin est d'avis que ses joueurs n'ont pas dit leur dernier mot cette saison pour la course à la première position.

Un autre record a également été abasie cette semaine par le quillier Paul Belleau, qui a réussi un triple individuel de 614 dont une partie impressionnante de 231.

Incompétence des arbitres

On a vu cette semaine, que le président de la QAHA, M. Crochetière, s'est décidé à avvertir les responsables du choix des arbitres que ceux-ci manquaient vraiment de compétence et que l'Association des arbitres devrait venir dans les joutes à venir à remédier à la situation.

Il est facile de trouver des raisons lorsque son équipe perd. Toutefois, il demeure que jeudi soir, à St-Hyacinthe, alors que les Tigres menaient par 3 à 1, les gaulois y avait hors-jeu, alors qu'il y avait hors-jeu un joueur du St-Hyacinthe étant dans la zone de Victoriaville à une profondeur d'au moins 5 pieds lorsqu'un autre entra dans la zone et lança vers les buts de Gagnon. Sur ce lancer André Gagnon était tellement certain que les juges de ligne et l'officiel McNulty siffleraient un hors-jeu qu'il ne bougea à peu près pas.

L'arbitre accordant le but, la joute prit une toute autre tournure et André Gagnon, non revenu de ses émotions, se fit passer un troisième but quelque vingt secondes après le deuxième.

On sait qu'à la troisième, les élan furent partagés des deux côtés et St-Hyacinthe, qui

Formidable triple de 2763 pour l'équipe Yvon Thibeau

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le plus haut triple d'équipe jamais vu à Victoriaville, dans une ligue de grosses quilles, a été réussi cette semaine par les porte-couleurs de l'équipe Yvon Thibeau Inc. qui évolue dans le circuit du même nom. Les joueurs de cette équipe ont en effet abattu 2763 quilles pour les trois parties, dont un simple d'équipe de 931. Il semble bien que cette performance sera loin d'être égale.

Un autre record a également été abasie cette semaine par le quillier Paul Belleau, qui a réussi un triple individuel de 614 dont une partie impressionnante de 231.

Pour les performances individuelles, disons que Jean Pothier s'est signalé avec un sim-

ple de 213 de même qu'Émile Girouard avec une partie de 210 et un triple de 587. Lionel Dubuc et est également allié d'un triple individuel de 563. Voici les résultats des rencontres disputées cette semaine.

Irving Oil 4, Molson 0; Produits Gano 3, Pharmacie Laurent 1; Chevaliers de Colomb 3, Garde Ste-Victoire 1; Yvon Thibeau Inc 4, Fontaine Auto Parts 0; Chez Hervé 4, Club André Croteau 0.

Classements	47
Chez Hervé	47
Irving Oil	35
Produits Gano	35
Yvon Thibeau Inc	34
Fontaine Auto Parts	32
Molson	28
Chevaliers de Colomb	22
Pharmacie Laurent	21
Club André Croteau	15
Garde Ste-Victoire	10



(Photo Lero)

C'ÉTAIT HIER LE NOËL DU PAUVRE à Victoriaville, organisé par le club des Lions. De 7 heures hier matin à minuit hier soir, une armée de bénévoles, membres Lions et autres personnes, ont parcouru la ville et la région pour aller querir les dons de la population. Les objets les plus disparates ont été demandés et reçus, en parlant d'appareils de télévision, aux dentiers, de la nourriture au poêle électrique et aux tourniquets. Les effets étaient apportés au manège militaire de la rue St-Georges

où une autre équipe de volontaires se chargera de démêler les effets pour les acheminer ensuite aux personnes qui en avaient besoin. La photo nous fait voir une partie des personnes qui ont travaillé au poste CFDA, hier, pour le Noël du Pauvre. Le coordonnateur de cette activité, M. Ben Mathieu, s'est dit fort heureux du succès de la journée. Nous communiquerons dans l'édition de lundi les résultats détaillés de cette journée.

Les As de Victoriaville triomphent du Cowansville par le pointage de 7 à 4

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans une partie qui fut disputée à vive allure au centre sportif Jean-Béliveau, jeudi soir, les As de Victoriaville, de la ligue Intermédiaire C des Cantons de l'Est, ont défait les Vics de Cowansville par le compte de 7 à 4.

Pierre Bellemare a dirigé l'offensive du Victoriaville en enfilant deux buts en plus de se mériter une assistance.

Le joueur de défense Jean-Marie Paquet, du Victoriaville, s'est également signalé en marquant une paire de buts. Michel Béliveau, André Poudrier, René Plourde ont été les autres compteurs des vainqueurs. Le trio du Cowansville groupant Monty, Gingues et Ouellet ont marqué tous les buts de leur club.

La pinte en général ne fut pas rude. Un incident éclata toutefois à la troisième période, de alors que le bouillant Alfred Charland, des As, ne put se contenir et s'ent prit à Gingues des visiteurs, avec un coup de hockey, au centre de la patinoire. La bagarre éclata

alors entre les deux opposants et à certains moments, non satisfait de se harceler avec leurs poings, les deux combattants se défendaient avec leurs patins.

Suspensions

Il résulte de cette bataille que les deux joueurs seront suspendus, on ne sait pour combien de temps. Charland et Gingues se sont vu en effet décerner une punition de match extrême, qui implique nécessairement une suspension. Par ailleurs, Charland a réitéré en plus 2 punitions majeures et une mauvaise conduite pour ses agissements alors que Gingues a eu une mauvaise conduite en plus de son match extrême. L'incident est survenu à 15:11 du dernier engagement.

Les As de Marcel Girouard, ont pris une avance de 3 à 2 à la première période. Dans la deuxième vingt, Cowansville nivela les chances et dans l'engagement final, Victoriaville marqua trois buts d'affilée.

Les As disputèrent leur prochaine partie demain après-midi alors qu'ils visiteront, à compter de 2 heures, à l'Aréna de Sherbrooke, les Dynamiques de Coaticook.

Sommaire

Première période

- 1- Cowansville - Gingues 0-47 (Monty, Ouellet)
- 2- Victoriaville - Bellemare 6-34 (Luneau, Béliveau)
- 3- Cowansville - Gingues 11-56 (Monty, Ouellet)
- 4- Victoriaville - Plourde 15-40 (Paquette, Y Poudrier)
- 5- Victoriaville - Bellemare 19-13 (Béliveau, Carignan)

Punitions - Plourde 9-40, Tar-dif 8:31, 19:58

Deuxième période

- 6- Cowansville - Ouellet 19-15 (Seul)
- Punitions - Jacques, Luneau 17-35

Troisième période

- 7- Victoriaville - Béliveau 4-38 (Beauchesne, Bellemare)
- 8- Victoriaville 5-14 (Beauchesne, Charland)
- 9- Cowansville - Monty 18-18 (Gingues, Ouellet)
- 10- Victoriaville - Paquette 19-33 (Béliveau, Beauchesne)
- Punitions - Valcourt 3-39, Bédard, Perreault 8:11, Charland, 2 majeures mauvaise conduite, match extrême, Gingues, majeure, match extrême 15:11

VICTORIAVILLE (R.L.) — Parce que le coût de la vie augmente sans cesse, les employés de la UTEX Corporation de Victoriaville ont demandé à leurs représentants syndicaux de réclamer à l'employeur une augmentation de salaire, même si un contrat de travail pour une durée de trois ans fut signé entre les deux parties en août 1965.

Après trois séances de rencontres, ou les périodes de négociations furent rouvertes, M. Jean-Marc Bergeron, président du syndicat du vêtement de Victoriaville, convoqua hier les employés de la Utex, afin de leur communiquer les résultats des dernières rencontres.

Demande

Les employés de la Cie Utex, au nombre de 750, travaillant à deux plans, soit le plan A de la rue Milot et le plan B de la rue Onil, avaient donné comme mission à leurs représentants syndicaux de demander à l'employeur une augmentation générale de 10 cents l'heure, comme en avaient obtenu les employés de la Rubin Bros, il y a quelques semaines.

Différence

Il existe toutefois une différence entre les produits fabriqués par la Rubin Bros et ceux de la Utex Corporation. La première industrie se spécialise dans les habits et paletots pour hommes, de qualité supérieure, tandis que la Cie Utex fabrique principalement des "jackets", qui sont naturellement d'excellente qualité, mais dont le matériel ne peut être comparé à la fine lingerie des produits Rubin Bros.

Pour cette raison bien logique, M. Isaac Shustack, président de la Utex Corporation a fait savoir aux négociateurs syndicaux qu'il ne pouvait offrir la même augmentation que la Rubin Bros. L'employeur offrit une augmentation de salaire de 10 cents aux quelque employés affectés sur la fabrication de vêtements de lingerie fine et de cinq cents l'heure aux autres travailleurs, qui constituent le plus fort pourcentage du personnel de la Utex.

Après discussions, les deux parties s'entendirent pour une augmentation générale de huit cents l'heure, pour les 750 employés syndiqués de la Cie Utex. Devant cette proposition que leur transmettait le président du syndicat, M. Jean-Marc Bergeron, les employés se dirent satisfaits de cette augmentation générale de huit cents l'heure.

Il y aurait avantage, tant sur le plan financier et humain, que sur le plan efficace, à confier l'organisation d'une sphère d'activités à un organisme responsable, lequel verrait lui-même à coordonner les énergies et les activités tout en tenant compte des ressources de la ville. La population, en général, veut, à besoin et à droit à des loisirs organisés à l'année longue. Ses besoins sont multiples et touchent tous les domaines: aussi bien récréatif que culturel et sportif.

La réunion de mardi soir s'est déroulée à reviser les règlements que la commission s'est imposée en vue de la mise en force, et de nombreux pourparlers se sont engagés en vue de la nomination d'un nouveau président.

D'après l'enquête faite par les membres du comité sur l'organisation des loisirs pour tous les groupes d'âge et pour les deux sexes, un nombre de 9.277 personnes devraient trouver le moyen de consacrer leurs

Vibrant hommage aux pionniers de la paroisse Ste-Perpétue

STE-PERPETUE (M.S.P.) — L'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, a rendu un vibrant hommage aux pionniers qui ont jeté les bases de la municipalité de Sainte-Perpétue et lui ont donné le visage qu'elle présente aujourd'hui.

Le ministre, qui parlait devant près de 400 personnes réunies à Ste-Perpétue en fin de semaine, à l'occasion des fêtes célébrant le 100ième anniversaire de l'érection civique de la localité et de la formation de sa commission scolaire, a précisé que l'on se devait de remercier "tous ceux qui ont peiné pour "construire" la paroisse".

Auparavant, l'honorable Vincent avait brièvement relaté les faits et les événements qui se sont déroulés au début de la fondation de Sainte-Perpétue, cont la vie rude des premiers arrivés, la rareté des

fémmes, les travaux entrepris pendant cette période, et autres. "C'est de l'histoire qui a été écrite par plusieurs d'entre nous, à-t-il dit. C'est une belle histoire, qui est à nous, qui nous appartient, écrite en belles lettres".

Les Fêtes

Les Fêtes du centenaire de l'érection civique de Ste-Perpétue, qui ont débuté par une messe célébrée à l'église de l'endroit selon l'ancienne liturgie et à laquelle ont assisté des fidèles en costumes d'époque, a réuni environ 500 personnes.

Après l'office, les participants se sont rendus à un banquet. Par la suite, le comité des fêtes du centenaire a rendu hommage aux anciens maires de la municipalité en leur remettant des plaquettes souvenirs.

L'honorable Vincent, à titre de ministre et également d'examinateur, a reçu une plaque spéciale de M. Genieau lui-même, M. Roméo Riche. Une soirée récréative, évanescence des temps anciens, a terminée la journée.

Un bambin succombe à ses blessures

LEMIEUX (D.N.C.) — Bernard Bouchard, 2 ans, est décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à la suite de brûlures qu'il avait reçues. Il était le fils de M. et Mme Gérard Bouchard de notre localité.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'était hier soir la soirée annuelle des employés de la Cie Rubin Bros à la salle de la Plage Hamel. A cette occasion les employeurs profitèrent de l'occasion pour offrir des montres en argent à certains employés ayant un nombre défini d'années de service à la Rubin Bros.

Les scouts de la troupe Mantalim de Warwick, ont érigé une crèche de Noël à l'angle des rues St-Louis et St-Joseph. Toute la population se doit de les féliciter pour leur geste qui décore notre ville davantage à l'occasion des fêtes.

Plusieurs organismes organisent demain des fêtes pour les enfants de leurs membres à l'occasion de Noël. Parmi ces organismes citons entre autres les Elans, au local de la rue Côté, les Chevaliers de Colomb, au local de la rue Manfette et les Chevaliers d'Arthabaska à l'hôtel de ville de cette municipalité.

M. Charles-Auguste Desrosiers, épicer de Victoriaville, et d'Arthabaska, a décidé de faire suite aux pressions d'un groupe de contribuables de la ville d'Arthabaska, et il a confirmé hier, qu'il serait candidat à un poste de l'échevinage aux prochaines élections municipales d'Arthabaska, en janvier prochain.

Depuis le 11 décembre, une nouvelle messe est dite en l'église St-Ménoch de Warwick. A l'horaire, figurent ces messes le dimanche: 7 hres - 8h.15, 9h.45 11h.15 et 12h.30.

Ginette Poirier surprend les professionnels aux quilles

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une jeune quilleuse de 13 ans, Ginette Poirier a pris la deuxième position dans un important tournoi pour professionnels, dans ce tournoi, qui a réuni à Montréal les meilleurs quilleuses et quilleuses du Québec. Ginette a "talonné" de très près son adversaire qui l'avait emporté avec 6 points seulement sur la jeune concurrente. Ginette est entraînée et dirigée par son père, M. Omer Poirier, propriétaire d'un salon de quilles à Princeville.

Le populaire programme "Las des quilles" à Sherbrooke, voit aussi la jeune Ginette

Poirier de Princeville à l'oeuvre. La quilleuse juvénile prend part aux concours tenus pour le choix des participants à cette importante compétition qui est télévisée et ses succès lui valent l'honneur de prendre part au tournoi télévisé "Las des quilles". M. Omer Poirier inscrit aussi sa protégée à d'importantes compétitions tenues le samedi de ces tournois dans les grands centres du Québec. Bénéficiaire de ces tournois, Ginette emerveille les "grands" des quilles qui voient en elle une concurrente redoutable pour les années à venir.

Les Optimistes préparent des brigades scolaires

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La formation de brigades scolaires est en tête de liste sur les projets à réaliser en 1966-1967 chez les Optimistes de Princeville. M. Georges Crête a été choisi pour diriger le travail du comité formé à cette fin.

La formation des brigades se fera en collaboration avec la Sûreté municipale et les autorités des écoles. Des équipes de jeunes responsables seront recrutées, entraînées et recevront un insigne distinctif à leur entrée en service.

Le président du club Optimiste de Princeville, M. J. An-

dré Mailhot, et ses collaborateurs présenteront des candidats pour le tournoi d'artatoire organisé par les autorités supérieures des Optimistes. Un titulaire sera bientôt nommé pour diriger le travail du comité qui fera la sélection des jeunes candidats et les préparera pour les compétitions qui auront lieu vers le début du printemps.

Le hockey mineur retient aussi l'attention des Optimistes. Une entente a été prise avec le Dr Gervais Tanguay, président du hockey mineur de la C.M.L. Une équipe "Moustique" sera aidée financièrement par les Optimistes pour des parties de fin de saison jouées à l'extérieur et où Princeville sera représentée.

Contrat pour le nettoyage d'un lac à Plessisville

PLESSISVILLE (P.P.) — Lors de la dernière assemblée régulière des membres du conseil de ville, l'ingénieur Louis P. Couture a fait rapport, qu'après avoir étudié les soumissions reçues la semaine dernière, il semble que LASALLE PAVING LIMITEE DE VICTORIAVILLE soit la plus basse soumissionnaire, pour le nettoyage du lac soit \$86.900. A l'entrée des soumissions le 6 décembre dernier les soumissions se présentaient comme suit: Arco Construction Inc. \$122.500, P. E. Beaudin Ltee \$188.700, Desourdy Construction Ltee \$178.000.

Pour la construction de deux édifices de pompage à l'aqueduc

ainsi que les tuyaux reliant la station et le réseau actuel les soumissions entrées le 13 décembre sont: J.A. Anclair Ltee \$636.992.45, Les Constructeurs du St-Laurent Ltee \$584.371.97, Desourdy Construction Ltee \$635.041.75, Lasalle Paving Ltee \$392.876.75, Neilson Excavation Inc. \$586.118.82 et Savard et Dion Inc. \$568.818.70. Actuellement monsieur Louis-P. Couture étudie ces soumissions.

La séance s'est terminée sur la question du dépôt qui devra être démanté. Une option fut signée et le ministère de la Santé a approuvé le nouveau terrain.

M. Henri Lapointe se fracture la jambe droite

MANSEAU (D.N.C.) — M. Henri Lapointe, 57 ans, du rang 9 ce Blanford, a subi une fracture de la jambe droite, à la hauteur de la cheville lorsqu'il a fait une chute. Il se dirigeait alors vers la forêt pour y lever ses collets à lièvres.

Le docteur André Proulx lui prodigua les premiers soins et le fit transporter à l'hôpital St-Sacrement de Québec.

M. Lapointe sera sûrement immobilisé pour une quarantaine de jours. Avant d'être secouru, M. Lapointe a dû se trainer sur une longue distance avant d'être secouru.

Formation professionnelle offerte aux sans-travail

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le centre d'éducation permanente de la régionale des Bois-Francs et l'enseignement spécialisé en collaboration avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada, offrira à compter de janvier 1967, une nouvelle série de cours de formation professionnelle, aux sans-travail de la région.

Ces cours, organisés en vertu de l'entente fédérale-provinciale, s'agit: Couture indus-

trielle, à Victoriaville et Laurierville, cuisine professionnelle à Victoriaville, pré-emploi 6e et 7ième années, à Victoriaville, pré-emploi-8ième et 9ième années, à Victoriaville.

Ces cours sont gratuits. Les frais de déplacement et de pension sont, en partie, payés par le ministère de l'Éducation. Il est exigé comme condition d'admissibilité, que les candidats soient âgés de plus de 16 ans.

Les municipalités de Donnacona et des Ecureuils fusionnées avant le 25 janvier

DONNACONA (E.L.) — La ville de Donnacona qui compte plus de 3.000 habitants et dont le budget de \$25.000 formerait de \$370.000, et la municipalité des Ecureuils, dont la population se chiffre à près de 1.500 âmes, et qui administre un budget de \$25.000, formeraient un tout, avant le 25 janvier 1967.

C'est ce qui a été révélé jeudi, après-midi, par le maire de la municipalité de Donnacona, M. J.-Raoul Mathieu.

Selon lui, le juge Sheehan, qui assume la fonction de président de la Commission municipale de Québec, et qui rencontra dans l'après-midi du 15 décembre les conseils municipaux des deux localités concernées soit Donnacona et les Ecureuils, pour entendre les griefs des citoyens non convaincus, rendrait son jugement

d'ici une semaine, en ce qui a trait à la réalisation définitive de la fusion volontaire. Par ailleurs, le maire de Donnacona a laissé savoir à notre représentant qu'après avoir connu la décision du juge Sheehan, le tout serait soumis au conseil des ministres pour approbation et par la suite on procéderait à l'acceptation de la charte.

Statut de ville

Au début du siècle, une infime partie du territoire des Ecureuils s'est détachée pour former par le fait même la municipalité de Donnacona, qui a accédé depuis, au statut de ville. Par la suite, de l'installation d'une papeterie par la Cie Dornier, la cité du maire Mathieu a pris de l'expansion au point où elle dut annexer à sept reprises des parties du territoire de sa municipalité voisine (Les Ecureuils).

Remède efficace

La ville de Donnacona, qui est appelée aujourd'hui, à un développement rapide, se voit donc dans l'obligation d'annexer partiellement le territoire des Ecureuils, a déclaré jeudi dernier, M. Mathieu. "L'annexion ne demeure qu'une solution temporaire tandis que la fusion intégrale est le vrai remède efficace pour régler enfin les problèmes posés par l'expansion de notre ville.

Dans un avenir très rapproché, Donnacona et Les Ecureuils s'intégreront en un seul territoire comme la chose existait il y a plusieurs années. Avec la différence cette fois que la nouvelle cité sera connue officiellement sous le nom de Donnacona."

deux échevins

Les citoyens des Ecureuils suggèrent que leur municipalité soit représentée par deux échevins au sein du conseil de la future ville de Donnacona, qui complètera à ce moment-là, une population d'au-delà de 6.500 âmes, et ce, pour une période de six ans. Mentionnons que présentement, les modalités de la fusion sont à l'effet que deux représentants de la paroisse des Ecureuils siègeront sur le conseil municipal provisoire qui administrera la ville pendant les quelques mois qui précéderont l'élection générale de novembre 1967.

Pas d'élection cet hiver

M. J.-Raoul Mathieu a conclu l'entretien en disant qu'il n'y aurait pas d'élection à la mairie cet hiver, du fait que la fusion sera effective vers le 25 janvier prochain. L'appel nominal pour les élections municipales à Donnacona aura lieu vers le 25 janvier 1967. Finalement, le maire a révélé qu'au mois de novembre 1967, soit lors de l'élection générale, la future cité ne sera pas divisée en quartiers et elle sera donc en mesure d'élire ses représentants dans n'importe quel secteur.

Blessé dans l'embarquée d'un camion

LANORAIE (M.R.) — Un camion-remorque, appartenant à Inter-City Transport, de Trois-Rivières, et conduit par M. Claude Levasseur, de 1489 St-Réal, Trois-Rivières, a capoté, jeudi soir, vers 10.15 sur la route No. 2, face au numéro 315, Grande-Côte Est, à Lanoraie.

Le conducteur, légèrement blessé, a été conduit à l'hôpital Comtois, de Louiseville, tandis que la remorque a subi des dommages estimés à \$1.200.

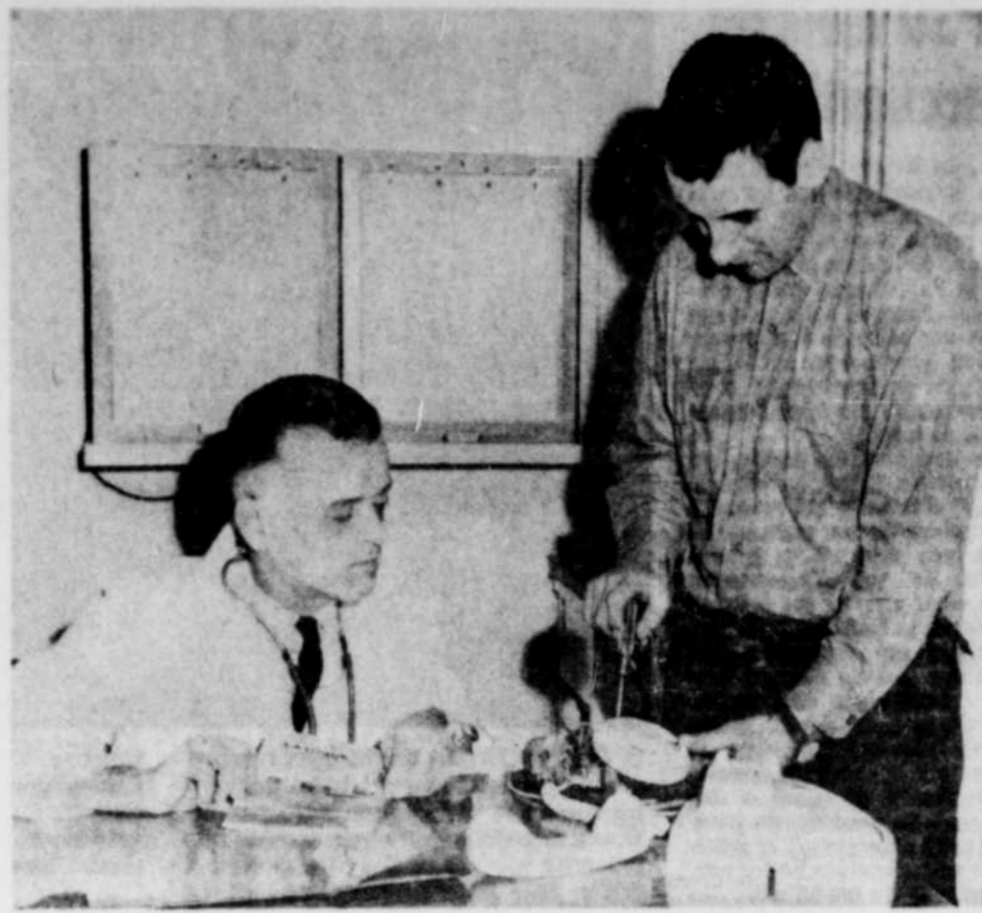
Les constatations ont été faites par l'agent Guy Lamarre, de la Sûreté provinciale de Berthierville.

Aménagement d'un camp pour les enfants handicapés

LA TUQUE (R.L.) — Le projet d'aménagement d'un camp pour enfants handicapés mis de l'avant par le club Rotary de La Tuque, est en voie de se concrétiser. Lors du dernier-souper hebdomadaire de l'organisme, le président Joffre Pilon a fait part aux membres du mouvement des derniers développements.

M. Pilon a déclaré que le projet avait été soumis aux autorités de l'ARDA pour acceptation. Il semble donc que l'ARDA sera appelée à contribuer financièrement au projet du Rotary.

Finalement M. Pilon a divulgué le nom des principaux comités qui ont été créés au sein du mouvement et qui s'occuperont strictement de la promotion du projet.



(Photo Gilles Berthiaume)

LA MUNICIPALITÉ du Lac Edouard, située à quelque 50 milles au nord est de La Tuque, sera désormais reliée à tous les centres de la province par un système téléphonique des plus modernes. La compagnie de Téléphone La Tuque a investi une somme de \$40.000 pour la réalisation d'un projet d'envergure. On

remarque ici à gauche, le maire de la municipalité du Lac Edouard, le docteur Grégoire Descarreaux, qui est de plus en charge du sanatorium, et un employé de la compagnie de téléphone La Tuque, M. Robert Dicasse, lors de l'installation du premier appareil de téléphone.

Installation d'un système des plus modernes

La municipalité du Lac Edouard reliée à la province par voie téléphonique

LAC EDOUARD (R.L.) — Les citoyens de la municipalité du Lac Edouard, située à environ 50 milles au nord est de la ville de La Tuque, pourront désormais utiliser une autre voie de communication, outre la route, qui relie cette municipalité à La Tuque.

Pour la première fois depuis l'existence de cette municipalité, les citoyens de l'endroit pourront utiliser le système téléphonique pour entrer en communication avec les différents centres urbains de la province. Jusqu'à maintenant, seule la route reliant La Tuque à la municipalité du Lac Edouard, était la voie de communication.

La compagnie de téléphone La Tuque complètera au cours de la journée de demain l'installation d'une centrale téléphonique complètement automatique d'une capacité de 100 lignes, dont une soixantaine seront en service.

Par ailleurs, huit téléphones d'affaires de même que 50 téléphones résidentiels ainsi que trois boîtes téléphoniques payantes seront au service de la population. La centrale du Lac Edouard sera reliée à La Tuque par un système de radio hautes fréquences, comprenant deux circuits de longue distance, lesquels permettront une

conversation de première qualité.

La compagnie de téléphone La Tuque a investi un montant de \$40.000 pour réaliser ce projet qui contribuera certainement à l'essor de cette municipalité. Un porte-parole de la compagnie de téléphone nous déclarait que ce service moderne, additionné aux travaux récemment entrepris par l'Hydro-Québec, ainsi que la nouvelle route récemment construite, contribueront à l'essor de cette municipalité qui se veut prospère.

Bref historique

La municipalité du Lac Edouard, renommée pour son sanatorium, comprend une population de quelque 500 âmes. Rattachée entre les hautes montagnes des Laurentides, les citoyens de cette paisible municipalité anticipaient la venue de nouvelles communications. D'ailleurs, le maire du Lac Edouard, le docteur Grégoire Descarreaux, qui est également en charge du sanatorium, déclarait que l'installation de ce nouveau système de communication constituait un actif important pour la municipalité.

Il semble donc que l'installa-

Le club Astèque se veut un organisme social

LA TUQUE (R.L.) — Le nouveau président du club Astèque, qui vient à peine d'être fondé à La Tuque, M. Jacques Pagé, déclarait que le but premier du mouvement est purement social, matérialisé par des rencontres-soupers mixtes. "Ce sera, dit-il, un club privé exclusif autonome dans ses structures et indépendant de tout autre organisme déjà existant.

M. Pagé a expliqué que le club avait été fondé afin de donner l'opportunité aux techniciens diplômés de mieux se connaître et d'engendrer au sein du groupe plus de solidarité et finalement de relever le niveau.

Un tel mouvement qui est préservé aux techniciens pour- suit évidemment plusieurs objectifs. Cependant, ces objec-

tifs, comme le mentionnait M. Pagé, devront être considérés que dans un contexte purement social. Il se situent au point de vue culturels, divertissements, prestige et solidarité dans la présentation.

M. Pagé déclarait que le coût d'admission du club sera très minime de même que le coût de la contribution financière annuelle de chaque membre.

Finalement, M. Pagé a mentionné que le nom de l'organisation symbolisait l'Association de techniciens et qu'il représentait également l'histoire de la grande civilisation astèque.

Dernièrement, l'organisme se réunissait pour élire le premier bureau de direction du mouvement.

L'usine de contre-plaqué sera-t-elle réouverte ?

ST-CASIMIR — M. Hercule Trottier, président de la fondation Trottier, de St-Casimir, de passage à nos bureaux hier après-midi, nous a précisé que l'ouverture d'une usine de con-

tre-plaqué dans cette municipalité, s'effectuerait, si acheteur il y a. On sait qu'en avril 1966, plus de 300 ouvriers travaillant à cette industrie avaient dû quitter les lieux, alors que cessait toute production.

On a laissé savoir que M. Solomon, un industriel ontarien, s'est porté acquéreur, dernièrement, de terrains, bâtisses ainsi que de la manufacture ou serait installée la dite usine. Également, M. Trottier, possède de la machinerie nécessaire au fonctionnement de cette industrie, soit un tour, une presse, un séchoir, etc... Plusieurs milliers de dollars ont donc été investis dans cet affaire depuis quelques semaines.

M. Trottier nous signalait également qu'il avait eu une entrevue avec M. Angus Bruce, qui s'est dit prêt à collaborer entièrement en vue de l'ouverture de cette industrie. Il a terminé en disant qu'il attendait bientôt d'autres développements sur le sujet.

Vol à la gare de Yamachiche

YAMACHICHE (M.V.) — Un vol avec effraction a été perpétré, à la gare de la municipalité, au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Une crampe de la porte de l'entrepôt, à la gare du Pacifique-Canadien a été sectionnée et on a ainsi pu s'introduire à l'intérieur, où l'on a ouvert plusieurs colis, dont certains ont été emportés par les malfaiteurs.

Les forces policières, tant de la Sûreté provinciale que de la compagnie du Pacifique-Canadien font enquête. On ignore la valeur des marchandises volées, pour le moment.

St-Louis-de-France
Transmission Automatique

LE SEUL GARAGE DE LA REGION CONSTRUIT POUR LA REPARATION DE TRANSMISSION.

(OUVRAGE GARANTI POUR 4.000 MILES OU 90 JOURS)

241, Boul. St-Louis Tél.: 375-9991
St-Louis-de-France

"Venite Adoremus..."

Nos hommages à toute la population de la région. Nous sommes toujours très heureux de vous assister durant les moments pénibles de votre vie.

L-Gaston Gaudet
Maître embaumeur — Ambulances avec oxygène
Ste-Grétrade Bureau: Tél: 52

VILLE DE BECACOUR
SALONS: Ste-Grétrade — Gentilly — St-Grégoire
Bécacour — Daveluyville.

La Cie de Téléphone de La Tuque
annonce

L'OUVERTURE OFFICIELLE
D'UNE CENTRALE TELEPHONIQUE AU
LAC EDOUARD
dimanche le 18 décembre 1966

comprnant :

- 2 circuits interurbains par radio-téléphone
- service à cadran à plus de 60 abonnés
- équipement central automatique ultra moderne

LA CIE DE TELEPHONE souhaite la Bienvenue à La Municipalité du Lac Edouard, aux rangs des localités desservies par la Compagnie.

Téléphone: 329-2100

CIMENT QUEBEC, INC.
Manufacturier de ciment Portland
SAINT-BASILE DE PORTNEUF, P. Q.

Un ciment de Haute Qualité...
De plus en plus Recherché...

Joyeux Noël
Heureuse Année

Que nos vœux les plus sincères de Joie - Santé et Prospérité vous accompagnent au cours de 1967. Nous désirons remercier d'une façon particulière, nos clients, nos détaillants et tous ceux que nous avons eu le privilège de servir durant l'année qui se termine.

MADAME, MONSIEUR, Mademoiselle,

Faites-vous le cadeau que vous désirez depuis longtemps!

Un stéréo
OU UN BEAU COFFRE DE CEDRE

Oui, ce sera cette année...

Roméo Désaulniers
ST-SEVERE, TEL.: 264-2149

POUR PAYER MOINS CHER ALLONS A ST-SEVERE!

Meilleurs Vœux

à tous nos clients

M. Lucien Leboeuf.

Notre compagnie prend toujours de l'expansion grâce à la confiance que nous accordons notre nombreuse clientèle. C'est pour la remercier que nous lui adressons nos meilleurs vœux.

La Compagnie LUCIEN LEBOEUF LTEE
MANUFACTURIER DE PORTES ET CHASSIS
CHASSIS PANORAMIQUES
Gilbert Massé, représentant

Ville Bécacour (Paroisse Ste-Grétrade) Tél.: 33

QUALITE - GARANTIE

GROS ET DETAIL DOUCET & FRERE INC.
FRUITS ET LEGUMES

Gilles Doucet, prop.
Olivier Boisvert, gérant.

St-Louis-de-France 375-9122
Trois-Rivières 378-5144